

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

FAIT DIVERS

Ce n'est qu'un fait divers; mais il est symptomatique. Vous l'avez lu, l'autre jour. Une domestique, croyant qu'un cambrioleur est passé sur le toit de la maison, amène le voisinage. Un gardien de la paix se met à la chasse du malfaiteur, mais il est pris pour ce dernier et un locataire le tue d'un coup de revolver.

Voilà tout. Erreur, disent les uns; homicide involontaire, dit le parquet. Le philosophe, lui, dit : sauvagerie.

C'est, en effet, un acte de pure sauvagerie qu'a commis ce Louis Marc, l'auteur du meurtre. Il n'était pas menacé dans sa vie, ni dans ses biens; il n'était qu'un voisin qui flânait à sa fenêtre. Il entend crier au voleur, et d'un coup de revolver, il « descend » celui qu'il croit être le criminel. J'avoue ne pas avoir la moindre considération pour ce citoyen, si proche encore de la brute primite.

Il fut un temps où l'on pendait les voleurs; ce temps est passé depuis plus d'un siècle, mais des individus en maintiennent la tradition. Les lois, dans certains cas, devant les mœurs. Il est certain que les nôtres sont en retard sur notre législation.

Alors que les philosophes, penchant vers un excès d'indulgence, ont une tendance à voir dans tout délinquant un malade et à l'excuser, le commun des hommes en est resté à la férocité atavique. Il admet bien que le voleur qui passe en jugement, s'en tire avec quelques mois de prison, mais quand il en voit un en liberté, quand il le pince en flagrant délit, il estime que la mort seule est capable d'expiation le forfait. Et il le tue comme un lapin.

Il en est de même pour tout.

Rappelez-vous le procès Zola, au cours duquel on faillit écharper l'avocat Leblois; constatez à la chronique des tribunaux la quantité de maris qui timent encore leurs femmes, malgré la loi d'échappement du divorce.

Ne voit-on pas fréquemment deux associés en désaccord, recourir à la violence plutôt qu'à l'arbitre. Il y a un mois, une pauvre fille qui croyait avoir à se plaindre d'un juge d'instruction ne lui a-t-elle pas logé une balle dans la mâchoire ?

Malgré le fameux contrat social, qui forme, au dire de Jean-Jacques, l'assiette de notre civilisation, nous conservons au fond de nous-même un tigre qui rarement sommeille. Que les sages s'ingénient à proportionner le châtement à la faute, cela ne touche pas les Louis Marc, qui, à la seule annonce d'un malfaiteur possible, jouent, de leur balcon les Charles IX au balcon du Louvre. Par malheur, ils fusillent l'honnête homme au lieu du chenapan; mais eussent-ils atteint le chenapan, qu'ils n'eussent pas fait œuvre pie. Un cambrioleur, qui dévalise une mansarde, ne mérite pas la mort pour ce méfait, et le plus probable résultat que peuvent obtenir les Louis Marc, sera de pousser les voleurs à se faire assassins, puisqu'ils ne risquent pas plus dans ce cas que dans l'autre.

On va poursuivre le bourgeois fusilleur en correctionnelle pour homicide involon-

taire; je souhaiterais qu'il fut poursuivi pour meurtre. Le jury lui accorderait les circonstances atténuantes qu'il mérite, et un recours en grâce serait signé. L'homme n'aurait que quelques jours à faire, mais l'exemple serait efficace.

Il apprendrait aux citoyens de la République française, que nul n'a le droit de se faire justice soi-même et que, surtout, nul n'a le droit d'aggraver les peines édictées par le code.

Ah ! si chacun avait un peu plus de souci de sa propre dignité et le respect de la liberté d'autrui, quelle belle France nous aurions, au lieu de la France lamentable d'aujourd'hui !

C. R.

7^e Congrès international antialcoolique

Nous avons déjà dit que le Congrès se réunira à Paris pendant les vacances de Pâques; cela à l'intention exclusive du personnel enseignant.

La durée des travaux sera de 5 jours.

Les questions soumises au Congrès sont réparties de la manière suivante :

Mardi 4 avril : Le rôle de la jeunesse universitaire dans la lutte contre l'alcoolisme.

Mercredi 5 avril : De l'enseignement antialcoolique après l'école primaire. — Des sociétés post-scolaires de tempérance. — Préparation du personnel enseignant à la lutte antialcoolique dans l'école et hors de l'école. — Société de tempérance entre instituteurs.

Jeudi 6 avril : L'alcoolisme et les conditions du travail chez l'ouvrier :

a) Dans les villes : 1^o l'alcoolisme à l'usine, 2^o accidents du travail, 3^o infériorité économique de l'alcoolique, 4^o l'alcoolisme et la réduction du temps de travail;

b) Dans les campagnes.

Vendredi 7 avril : D'une entente entre les Etats pour la protection des races indigènes contre l'alcool. — De la lutte antialcoolique dans l'armée et par l'armée (armées de terre et de mer)

Samedi 8 avril : Journée réservée aux divertissements.

Le mercredi soir aura lieu une grande conférence publique sur les deux sujets suivants : Du rôle de la femme dans la lutte antialcoolique; le clergé et les ministres des divers cultes dans la lutte contre l'alcoolisme.

Déjà de nombreux rapporteurs et orateurs se sont fait inscrire. Parmi eux figurent les personnages les plus considérables dans l'enseignement primaire, aussi bien de la France que de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Suisse, etc; les sommités du monde médical des mêmes pays; M. le général Galiéni est inscrit en tête des orateurs pour la journée du 7 avril. Plusieurs membres du clergé, dont Mgr Turinaz, évêque de Nancy, prendront également la parole. On voit quelle sera l'importance exceptionnelle de ce Congrès.

Mais il est hors de doute que le corps enseignant sera, dans le triomphe de cette cause patriotique, le levier le plus important que l'on puisse utiliser.

Aussi le Comité d'organisation espère-t-il que le personnel de nos écoles comprendra l'importance qu'il y a pour lui à s'instruire pleinement sur les nouveaux devoirs qui lui incombent, et à prendre contact avec les

maîtres venus de l'étranger, nantis d'une expérience plus ancienne que la nôtre.

Nous espérons de notre côté que le personnel enseignant du département du Lot ne restera pas en dehors du mouvement patriotique provoqué par ce Congrès.

Nous répétons qu'on peut adresser les adhésions, 18, rue de Condé, Congrès international antialcoolique, à Paris.

Nous fournirions du reste, à ceux de nos lecteurs qui en manifesteraient le désir, tous les renseignements nécessaires.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 17 janvier 1899

M. Pelletan reprend la suite de son discours de la veille, relatif au budget de 1899. Il revient d'abord, en peu de mots, en vue de rectifier certaines interruptions à lui adressées hier, sur l'affaire des lits militaires, montrant qu'en dépit de promesses faites, on n'a jamais poursuivi, peut-être parce qu'on craignait d'avoir de gros millionnaires à atteindre, les faits de vol et de corruption dont l'existence a été établie. (Applaudissements à gauche.)

Puis, revenant à son exposé d'ensemble de notre situation financière, le rapporteur général aborde la question des dépenses coloniales.

Il montre que les dépenses coloniales vont sans cesse en augmentant. La politique coloniale, dit-il, est vraiment trop incohérente : trop aisément elle sacrifie l'intérêt national à on ne sait quels intérêts particuliers, et aboutit surtout à des créations de fonctionnaires venant encore grever notre budget déjà si chargé.

Cette incohérence vient surtout de ce que le régime parlementaire n'est pas pratiqué chez nous, où la direction de toutes choses est aux mains de bureaucrates qui mènent les ministres, et où le contrôle du Parlement demeure illusoire.

« La France, conclut-il sur ce point, n'est plus une démocratie, c'est une bureaucratie ».

M. Pelletan étant fatigué, la séance est suspendue pour un moment, puis M. Pelletan reprend son discours.

Il craint que par des dépenses inconsidérées la France ne soit dans l'obligation de renoncer à des améliorations urgentes desquelles dépendent sa prospérité ou sa sécurité. Au point de vue commercial, la France reste stationnaire. Il est temps de s'occuper des réformes nécessaires, d'une administration encore infectée du virus monarchiste.

Le pays est fidèle à la République, conclut l'orateur, et il le montre en toutes circonstances. Il faut dès lors que la République sache sauver le pays par des réformes indispensables.

Ce discours est chaleureusement applaudi. M. Sembat demande la suppression du budget des cultes. Il demande aussi qu'on soit impitoyable pour les fonctionnaires qui auront gaspillé les deniers publics.

Il montre enfin que pour augmenter les dépenses budgétaires, on pourrait, et cela ne prendrait pas beaucoup de temps, supprimer le monopole des raffineries. Il conclut en exprimant un vœu en faveur du désarmement qui, en soulageant la France du fardeau écrasant de la défense militaire, lui permettrait de faire un budget démocratique, un budget en faveur du prolétariat.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Sénat

Séance du 17 janvier 1899

M. Girault avait demandé à interpeller le gouvernement en général et le garde des sceaux en particulier, au sujet de M. Quesnay de Beaurepaire, qui, par ses insinuations a cherché à inspirer de la défiance contre la cour de cassation, dont il était membre.

Aucun membre du gouvernement n'étant présent, la discussion de cette interpellation, sera discutée ultérieurement.

Le Sénat nomme ensuite les membres et les membres suppléants, de la commission d'enquête de la Haute Cour.

MM. Béranger, Choret, Frank-Chauveau, Davelle, Cordelet, Dusolier, Cazot, Morellet, Isaac sont nommés commissaires et MM. Tillye, de Verninac, Monsservin, Lecomte, Ratier, commissaires suppléants.

M. Demôle est nommé vice-président. Séance jeudi.

L'affaire Dreyfus

Le règlement des juges

D'après le *Petit Temps* la chambre criminelle de la cour de cassation statuerait le 26 sur la question de règlement des juges concernant le lieutenant-colonel Picquart.

L'arrêt de la Cour de cassation

Le *Matin* donne comme certain que, malgré le retard que l'audition du commandant Esterhazy pourrait faire subir à la clôture de son enquête, la chambre criminelle de la Cour de cassation aura rendu son arrêt définitif sur la demande en révision avant le 15 février. Le gouvernement, qui est vivement désireux de voir finir cette affaire, a fait, assure-t-on, les plus pressants efforts pour que la chambre criminelle ait statué à cette date.

L'arrivée d'Esterhazy

Esterhazy vient d'envoyer à son avocat le télégramme suivant :

« Prends toutes dispositions pour arriver au plus tôt ».

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

L'art à l'école

(Suite et fin)

Comment mettre vraiment les élèves-maîtresses en contact avec les choses d'art ? Comment cultiver leur goût, comment leur donner ensuite le moyen d'embellir la chambre où, seules, elles se reposent des fatigues d'une journée de travail ?

J'ai longtemps cherché le moyen pratique de résoudre le problème, lorsqu'une magnifique collection de gravures, reproduction des grandes écoles françaises, italiennes, hollandaise, etc. m'est arrivée (don du ministère) Le reste est simple : dans une salle de l'école, le parloir ou la bibliothèque transformée en musée, on expose vingt ou trente gravures appartenant à la même école. Ces gravures mises dans des passe-partout peuvent être renouvelées tous les deux ou trois mois, de façon à faire passer sous les yeux des élèves, en trois ans, une collection suffisante et variée.

Peu à peu, les élèves s'initient, presque à leur insu, à cette nouvelle langue si riche et si féconde en impressions bienfaisantes. Elles commencent à comprendre le tableau qui, à première vue, les avait laissées distraites; elles commencent aussi à éprouver une émotion là où elles étaient d'abord restées indifférentes. Leur horizon s'est élargi, leur vie s'est enrichie, elles ont appris à s'alimenter à une source nouvelle, source réparatrice qui apporte, avec elle, le calme et la sécurité.

Notre musée serait plus complet si, sur quelques socles, nous pouvions placer des statues, de belles reproductions des maîtres; — oh ! en plâtre, c'est réalisable.

J'aurais bien fait de rêver tout haut, si mon souhait venait à se réaliser comme le premier.

On peut prolonger et continuer indéfiniment l'œuvre commencée en donnant aux institutrices, à leur sortie de l'école normale, des gravures analogues à celles admirées et comprises.

Cette année, nous avons acheté des gravures avec les remises faites par les libraires

sur les 35 fr. de livres concédés aux élèves-maitresses sortantes.

Les remerciements qui nous sont parvenus ont prouvé que nos envois avaient été goûtés. Nous avons puisé les gravures dans les collections Flammarion et Hachette (reproduction des chefs d'œuvre publiés sous la direction de M. Ravaisson)

Peussent ces renseignements être utiles à d'autres et contribuer à l'embellissement de quelque classe ou de quelque chambre d'institutrice.

M. THIEBAUD.

« Manuel général » du 8 janvier 1899 N° 1, p. 4

INFORMATIONS

La procédure de révision

M. Bisceuil vient de saisir le Sénat d'une proposition tendant à compléter l'article 445 du code d'instruction criminelle relatif à l'examen des demandes en révision.

Dans l'exposé des motifs, M. Bisceuil se défend de vouloir faire une loi de circonstance, bien qu'elle doive être applicable à l'affaire Dreyfus.

Il vient simplement, dit-il, « réparer une omission regrettable et évidente ».

Il invoque, à l'appui de sa proposition, divers articles du code d'instruction criminelle et la loi du 8 décembre 1897 aux termes de laquelle « le juge d'instruction ne peut plus concourir au jugement des affaires qu'il a instruites ».

Départ de M. Constans

M. Constans, qui est parti hier soir de Paris, ne va faire qu'une courte apparition à Constantinople pour se rendre compte de l'installation de l'hôtel de l'ambassade. Il fera ce voyage seul et reviendra à Paris dans quinze jours ou trois semaines, afin de chercher M^{me} Constans, qui l'accompagnera pour son installation définitive.

La réforme de l'enseignement

La Commission de l'enseignement a entendu M. Gréard, vice-recteur de l'Université de Paris.

M. Gréard s'est prononcé pour le maintien de l'enseignement diversifié et davantage approprié au besoin de la vie moderne ; pour le maintien de l'enseignement classique, latin et grec, réservé plus spécialement pour ceux qui se destinent aux études supérieures ; le maintien des baccalauréats classique et moderne avec modifications destinées à rendre ces examens de moins en moins aléatoires.

M. Gréard s'est également prononcé pour l'assimilation du baccalauréat de l'enseignement moderne au baccalauréat de l'enseignement classique pour l'admission dans les écoles de médecine et de droit. Il a manifesté ensuite son désir de voir accroître l'autorité et la situation matérielle des professeurs et des surveillants généraux, d'intéresser les répétiteurs à l'enseignement, d'élargir le cadre des inspecteurs généraux. Il a rendu en terminant, un juste et éloquent hommage au dévouement des membres de l'enseignement secondaire.

France et Angleterre

Les journaux annoncent que M. Cambon a reçu à l'ambassade de France une députation de la Société internationale d'arbitrage et de paix. Deux adresses identiques ont été lues, l'une en anglais, l'autre en français.

Ces adresses souhaitent la bienvenue à l'ambassadeur et expriment l'espoir que son séjour comme représentant de la nation française en Angleterre aura pour résultat le maintien de relations amicales entre les deux peuples.

M. Cambon a écouté ces deux adresses avec la plus grande attention, a répondu qu'il n'existe pas en France de sentiments d'hostilité envers le peuple anglais. Il a ajouté :

— L'expérience m'a démontré que la prétendue antipathie de ce peuple pour la France n'existe pas davantage. La presse, des deux côtés, a exagéré la petite émotion qui est résultée de l'incident de Fashoda, et qui n'a été que momentanée, et je puis affirmer au peuple anglais que ni la nation française ni le gouvernement français ne désirent la guerre.

M. Cambon a dit encore que toutes les puissances européennes souhaitent vivement la paix. Au sujet de la proposition du tzar, l'ambassadeur s'y est déclaré cordialement favorable, mais il craint que la mise en pratique des projets de l'empereur de Russie ne soit longue et difficile.

Le Czar en France

Le correspondant du *Soleil* à Saint-Petersbourg reproduit le bruit que le czar ira passer une quinzaine de jours, dans le courant de mars, sur le littoral de la Méditerranée, où il recevrait la visite de M. Félix Faure.

Le correspondant ajoute que l'empereur Guillaume II profiterait du séjour de Nicolas II en France pour lui rendre visite, sous prétexte de voir l'impératrice mère qui sera alors en villégiature sur la côte française.

Le correspondant du *Soleil* espère que la seconde partie de son information, relative à la visite de l'empereur d'Allemagne, ne sera pas confirmée.

Le « Français »

Le Matin a ouvert une souscription pour faire construire un nouveau sous-marin, baptisé le *Français*. Cette souscription, utile et patriotique, s'élève déjà à un chiffre respectable.

A la Cour de Cassation

La Cour de cassation, toutes chambres réunies, a procédé hier, à quatre heures et demie, à l'installation de M. de Ballot-Beaupré, nommé président de la chambre civile en remplacement de M. Quesnay de Beurepaire.

La publicité des réformes postales

M. Mougeot vient d'adresser aux chefs de services dans les départements, une circulaire pour leur signaler que les mesures édictées par son administration, et qui constituent des facilités nouvelles accordées au public, sont souvent très longues à produire les résultats en vue desquels elles ont été sanctionnées.

« Souvent même, dit le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, et après qu'elles sont depuis longtemps entrées en application officielle, les améliorations introduites dans le service restent d'un usage si restreint et si lent, qu'on peut se demander si elles répondent bien aux vœux ou aux besoins de notre clientèle. Cet état de choses tient évidemment à l'insuffisance de la publicité qui est donnée aux améliorations réalisées dans notre exploitation.

Il importe de compléter l'éducation professionnelle de notre clientèle à son profit personnel et au profit de l'Etat, en l'initiant davantage à ceux des détails de notre service qui offrent pour elle de l'intérêt. L'organisation et le fonctionnement des services postaux, télégraphiques et téléphoniques, sont aujourd'hui trop intimement liés au mouvement et à l'expansion de la vie nationale pour que notre administration puisse vivre et agir dans un complet isolement. Nous sommes auxiliaires du progrès, et comme je l'indiquais dans une précédente circulaire, nous devons la favoriser, lui obéir.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, vous inspirant de la pensée que je viens de traduire, de ne pas hésiter, toutes les fois que des mesures quelconques sont prises pour favoriser les intérêts du public, à en donner communication à la presse de votre département qui, certainement, se fera un plaisir de vous prêter le gracieux et utile concours de sa publicité. »

Petites nouvelles

— Une dépêche de Pékin au *Daily Chronicle* annonce que Li-Hung-Chang est très malade par suite du gonflement des jambes.

— Le cercueil contenant les restes de Christophe-Colomb est parti à bord de l'avis *Giralda*, pour Séville.

Les restes de Christophe-Colomb seront reçus en grande solennité et transférés à la cathédrale.

Les troupes formeront la haie sur le parcours du cortège.

CHRONIQUE LOCALE

Clôture de la chasse

La chasse sera close, dans le département du Lot, le dimanche soir 29 janvier 1899.

La chasse au gibier d'eau et aux oiseaux de passage reste permise jusqu'au 31 mars 1899, dans les conditions déterminées par les articles 3 et 4 de l'arrêté réglementaire du 8 juin 1898.

Les pommes de terre et le blé

Les statisticiens sont enfin d'accord sur la production universelle des pommes de terre et du blé.

Le pays qui produit le plus de pommes de terre, c'est l'Allemagne, avec une récolte moyenne annuelle de 280 millions de quintaux ; puis viennent la France, 135 millions ; la Russie, 113 millions ; l'Autriche, 83 millions ; l'Angleterre, 57 millions ; la Belgique, 46 millions ; la Hongrie, 30 millions ; les Pays-Bas, 23 millions, etc.

En volume, la récolte annuelle des pom-

mes de terre donne 95.888.400 mètres cubes pour l'Europe et 6.754.400 mètres cubes pour le reste du monde, soit, au total, 102.643.000 mètres cubes.

Honneur à notre grand compatriote Parmentier !

En ce qui concerne le blé, la production universelle de l'année 1898 s'élèverait au chiffre de 957 millions d'hectolitres, alors que la production moyenne annuelle de la période 1897-1898 n'a été que de 888 millions, soit au total, 7.104 millions d'hectolitres pour les 8 années réunies.

Nous donnerons une idée du volume de cette masse en disant que s'il fallait la loger entièrement, on devrait construire un grenier de 12 kilomètres de long sur 6 kilomètres de large, soit 72 millions de mètres carrés de surface et 10 mètres de hauteur.

C'est ce qui pourrait s'appeler un grenier d'abondance.

Le traitement des Instituteurs

La commission sénatoriale des finances a entendu le ministre de l'instruction, publiquement relativement au traitement des instituteurs.

La commission ne prendra de décision qu'après avoir entendu de nouveau M. Leygues ; elle se propose en outre de consulter le ministre des finances au sujet d'une réduction possible du crédit voté par la Chambre.

Examen pour l'obtention des deux brevets de capacité

Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, les sessions annuelles d'examens pour l'obtention des deux brevets de capacité (élémentaire et supérieur) seront ouvertes en 1899 aux dates suivantes :

1^{re} Session — Aspirantes : Brevet élémentaire, 19 juin. Clôture du registre d'inscription, 3 juin.

Brevet supérieur, 18 juillet. Clôture du registre d'inscription, 3 juillet.

Aspirants : Brevet élémentaire, 26 juin. Clôture du registre d'inscription, 10 juin.

Brevet supérieur, 10 juillet. Clôture du registre d'inscription, 24 juin.

2^e Session. — Aspirantes : Brevet élémentaire, 2 octobre. Clôture du registre d'inscription, 16 septembre.

Brevet supérieur, 10 octobre. Clôture du registre d'inscription, 25 septembre.

Aspirants : Brevet élémentaire, 5 octobre. Clôture du registre d'inscription, 20 septembre.

Brevet supérieur, 17 octobre. Clôture du registre d'inscription, 2 octobre.

Lycée de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)

Poste vacant

Une chaire de langue allemande est vacante au lycée de Pointe-à-Pitre.

Les candidats devront être pourvus de la licence ès-lettres (mention langue allemande) ou du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'allemand. Ils devront pouvoir, en outre, enseigner l'espagnol ou l'anglais.

Le traitement comprend :

1^o Une solde d'Europe égale à celle que le fonctionnaire toucherait en France dans une situation analogue ;

2^o Un supplément colonial égal à cette solde d'Europe.

Les demandes des candidats devront être adressées au ministère de l'Instruction publique (enseignement secondaire, 2^e bureau).

Concours d'admission à l'École navale en 1899

Aux termes d'un avis inséré au *Journal officiel* du 6 janvier 1899, une décision du ministre de la marine, fixe à 100 au lieu de 80, chiffre antérieurement indiqué, le nombre des élèves à admettre à l'école navale en 1899.

Piano et névrose

A quoi faut-il attribuer la chlorose et les névroses dont souffrent aujourd'hui tant de jeunes filles ?

De l'avis d'un médecin — avis rapporté par le *Journal d'Hygiène* — la chlorose et les névroses doivent être, en grande partie, attribuées à l'abus qu'elles font du piano.

Il faudrait, paraît-il, perdre l'habitude de contraindre les jeunes filles à taper sur l'ivoire avant l'âge de quinze ou seize ans.

Dans une statistique, le médecin en question montre que, sur mille jeunes filles soumises à l'étude du piano avant douze ans, six cents étaient atteintes de troubles nerveux quand elles arrivaient à un âge plus avancé,

tandis que le nombre des malades du même genre n'était que de deux cents quand elles avaient commencé plus tard l'étude du piano et de cent seulement pour celles qui n'avaient jamais touché de cet instrument.

L'étude du violon produirait, paraît-il, des effets plus désastreux encore.

CAHORS

A la Chambre

Les bureaux de la Chambre ont nommé hier les quatre commissions de trente-trois membres destinées à compléter la série des grandes commissions permanentes dont la Chambre a décidé la création.

M. Rey a été nommé de la Commission de législation fiscale.

Postes et Télégraphes

M. Leca, adjudant au 7^e de ligne est nommé à la recette de Puycaquier (Gers).

Banquet de la société de pisciculture

Le banquet de la société de pisciculture du Lot aura lieu au buffet de la gare le dimanche 5 février 1899, à 7 heures du soir.

Causerie du samedi

Samedi soir à 8 heures et demie, à la mairie, salle du Conseil municipal, M. Cahier étudiera le sujet suivant : *Les roches calcaires* : origine, propriétés, inconvénients des eaux trop calcaires. Nécessité de doser le calcaire des sols à replanter en vigne. Manière de doser le calcaire d'une terre.

Cours d'adultes

Patronage de jeunes filles. — Dimanche 22 janvier de 2 à 6 heures, il sera organisé une soirée récréative à l'école de la Place Thiers, par Mlle Bonnet.

Ecole de la rue du Lycée

Lundi 23 janvier, de 8 à 9 heures, M. Grimal fera une leçon de calcul et de français et terminera par une lecture.

Ecole du Vieux-Palais

Mercredi, 25 janvier, de 8 à neuf heures, M. Linol fera une causerie sur l'hygiène.

Les Prévoyants de l'Avenir

405^e section, Cahors

L'assemblée générale de la Société des Prévoyants de l'Avenir aura lieu dimanche 22 janvier, à 3 heures précises, dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Cahors.

Ordre du jour :

1^o Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle.

2^o Présentation des rapports de la section.

3^o Renouvellement partiel du bureau et du conseil de surveillance.

4^o Rapports généraux présentés par le Comité central et le Conseil supérieur de surveillance.

A ce propos, le Président de la 405^e section a l'honneur de rappeler à ses co-sociétaires, l'article 7 du règlement ainsi conçu :

Tout sociétaire n'assistant pas à l'assemblée générale de sa section, le quatrième dimanche de janvier, sera passible d'une amende d'un franc s'il n'a, au préalable, informé le bureau, par lettre ou par carte postale, du motif de son absence. La présence du sociétaire sera constatée par une feuille d'émargement déposée à l'entrée de la salle de la réunion.

Les dames, quoique instamment priées d'assister à ces réunions, ne sont pas amendables. Le sociétaire amendé ne pourra opérer aucun versement de cotisation avant d'avoir acquitté son amende.

Les chiens

Dans sa dernière audience, le tribunal de simple police a prononcé 15 condamnations pour contravention à l'arrêté sur les chiens. Avis à nos concitoyens !

Bureau de recrutement de Cahors

Avis

Les réservistes et territoriaux qui recevront par la poste un ordre d'appel sous les drapeaux d'un modèle spécial (carte postale double) sont invités à détacher la partie droite du dit ordre, intitulée *Récépissé* et à signer et dater le verso de ce récépissé avant de le retourner en franchise au bureau de recrutement dans le délai indiqué.

Une bonne action

Nous recevons la communication suivante :
Je vous prie d'insérer dans votre estimable journal, un fait que je viens de voir se passer sous mes yeux.

L'homme d'équipe Raymond de la gare de Cahors a trouvé, sur la voie publique, un mandat-poste de 55 francs qu'il s'est empressé de remettre à la bonne de M. Plagès qui venait de l'égarer.

Nous félicitons de sa probité cet employé de la Compagnie d'Orléans.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 17 au 19 janvier 1899

Mariages

Heng, Daniel-Aimé, employé de bureau et Richard, Marie-Euphrasie, robeuse.

Décès

Conquet, Pétronille, épouse Pibouleau, 74 ans, impasse Cardaillac, 10.

Pons, Hippolyte-Victor, ancien fondé de pouvoirs à la Trésorerie du Lot, 68 ans, rue de la Liberté, 17.

Dedieu, Charles-Jean-Louis, 17 mois, rue du Port-Bullier, 1.

Dubroca, Julie, épouse Debons, 80 ans, rue Brives, 6.

Arrondissement de Cahors

SAINT-GÉRY. — On nous écrit :

Notre commune est peut-être celle de l'arrondissement qui se ressent le plus des dernières luttes politiques. Divisée en deux fractions inégales à cette époque, elle ne paraît pas être encore sur le terrain de conciliation ; aussi les cancanes, les faux rapports méchants et lâches vont bon train, contribuant pour une large part au maintien de cette situation vraiment intenable, que nous voudrions, à l'exemple des élus républicains du Parlement, voir finir par un rapprochement sincère.

Aujourd'hui c'est M. le Maire qui est en jeu ; en sa qualité d'expert, disent les progressistes, chacun de nous va subir son coup de férule aux livraisons des tabacs, heureux même si des permis de culture ne sont pas diminués ou retirés.

A cela nous répondrons comme nous l'avons fait déjà plusieurs fois : L'administration des tabacs ne touchera, croyons-nous, pour aucune raison politique aux permis de culture et nous sommes certains que notre conseiller général, s'étant expliqué clairement à Saint-Géry sur ce point, s'y opposerait dans la mesure de son pouvoir ; enfin M. Cayla n'est pas, nous l'affirmons, animé de sentiments de haine et de vengeance, et nous sommes certains qu'on peut compter sur son impartialité la plus absolue. Donc trêve aux récriminations qui n'ont aucune raison de se produire.

Arrondissement de Gourdon

VAYRAC. — Foire. — Favorisée par le

temps, la foire du 17 a été très importante, les divers marchés étaient très bien approvisionnés. Malheureusement les cours semblent fléchir surtout sur les moutons gras.

On cotait : Moutons gras, 32 à 34 fr. les 50 kil. poids vif.

Porcs gras, de 46 à 52 fr. les 50 kil.

Porcs de lait, de 20 à 30 fr. la paire.

Bœufs gras, de 30 à 35 fr. les 50 kil.

Attelages, vente lente.

— Arrestation. — La gendarmerie de Vayrac a mis en état d'arrestation une dame bien mise qui a été surprise fouillant les poches des passants.

BULLETIN FINANCIER

Le marché se montre aujourd'hui très ferme et la rente a monté avec un certain entrain que l'on attribue en partie au ton plus modéré que l'on constate dans la presse anglaise.

Le 3 0/0 est à 101,95 ; le 3 1/2 0/0 est sans changement ; l'amortissable à 104,20.

Nos sociétés de Crédit sont fermes. La Banque de France à 3800 ; le Crédit Foncier est demandé à 784 ; le Crédit Lyonnais à 808 ; le Comptoir National d'Escompte cote 593 ; la Société Générale 542.

Le Suez se traite à 3550.

Parmi les chemins français le Lyon s'inscrit à 1889 ; le Midi à 1399 ; le Nord à 2095 ; l'Orléans à 1790.

Les fonds étrangers cotent : l'Italien 92,95 ; l'Extérieure 48,90 ; le Turc D. 22,90 ; la Banque ottomane 548 ; le Portugais 23,75 ; le Russe 3 0/0 1891 94,35.

Sur le marché en Banque l'action et l'obligation de la Société Houillière et métallurgique de Nova Pavlovka sont en reprise l'action à 100 fr. et l'obligation à 115.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés

toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

ANNUAIRE OFFICIEL

L'Annuaire officiel du département du Lot, vient de paraître.

Cet Annuaire devant servir de document officiel, les renseignements ont été puisés aux meilleures sources avec l'attention la plus scrupuleuse, et les changements ou corrections faits avec le soin le plus minutieux.

Paraissant toutes les années vers la fin de décembre, ce n'est que dans cet Annuaire officiel, qu'on peut trouver tous les changements, toutes les nominations survenus en dernier lieu.

Enfin, nous recommandons à tous ceux qui sont soucieux de connaître l'histoire de notre Quercy, la dernière partie de cet annuaire intitulée « Un mémoire sur les justices royales établies dans la généralité de Montauban. » Extrait des archives du Lot, par M. L. Combarieu, archiviste honoraire.

Comme toujours, M. Combarieu a composé une œuvre véritablement originale, grâce au soin et à l'intelligence qu'il a apportés à l'examen des archives communales et départementales.

On peut dès aujourd'hui se procurer cet Annuaire à l'imprimerie du Journal du Lot.

Prix de l'exemplaire, 2 francs

L'HUMIDITÉ actuelle. — Pour la combattre les résultats que vous donnera le Corio-Meleine employée à imperméabiliser vos chaussures seront merveilleux. Les bottiers et cordonniers en vendent — La Société Corio-Meleine, Chantenay (Loire-Inférieure) répond à toutes les demandes.

OUTILLAGE
INDUSTRIEL MACHINES & OUTILS DE TOUTES SORTES pour la Mécanique et la Menuiserie.
D'AMATEURS MACHINES à DÉCOUPER TOURS et Accessoires OUTILS Français, Anglais et Américains pour tous usages.
Tous-Ateliers, Franco : 0'75.
Les deux Tarifs 450 pages, 1800 gravures, Franco : 1'25.
A. TIERSOT, Constructeur Bⁿ, 16, Rue des Gravilliers, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

CHÊNES TRUFFIERS

A vendre chènes truffiers d'une espèce excellente et certaine.

S'adresser à M. Salgues au moulin du Périé, à Cahors.

Dernières nouvelles

SOUSCRIPTION

Paris, 19 janvier, matin.

La troisième liste de souscription ouverte par le *Matin*, pour offrir à l'Etat un second sous marin, dépasse la somme de cent mille francs.

Arrivée d'Esterhazy

Paris, 19 janvier, matin.

Le commandant Esterhazy, qui avait quitté Rotterdam à 2 h. 1/2, est arrivé à Paris, hier soir, à 11 h. 20.

Informés de son arrivée, quelques journalistes se trouvaient à la gare du Nord. Le commissaire spécial de la gare frontière avait également signalé le passage d'Esterhazy, et quatre agents de la Sûreté avaient été envoyés à la gare avec mission de le suivre.

Le bruit de l'arrivée d'Esterhazy s'était rapidement répandu dans la gare, et avait excité un vif mouvement de curiosité parmi les voyageurs.

En dehors des journalistes amenés par le devoir professionnel, nul n'attendait Esterhazy. Marguerite Pais n'était pas à la gare. Son avocat même était absent.

Interviewé, Esterhazy répond :
— Je vous prie, je suis très fatigué par le voyage. D'ailleurs, je ne puis rien dire pour le moment.

— Pourriez-vous au moins dire quelque chose un de ces jours ?

— Je n'en sais rien. Il faut d'abord que je consulte mon avocat, et ses conseils seront exécutés à la lettre.

Sur ces mots, Esterhazy monte en voiture et se rend chez un ami chez lequel il est descendu.

Bien vieilli, bien déprimé, celui qui fut le commandant Esterhazy ! Pendant son exil volontaire, il a laissé pousser toute sa barbe, qui blanchit fortement sur les joues. Vêtu d'un pardessus bleu marine, coiffé d'un chapeau melon, un foulard noué autour du cou, l'ex-commandant s'est encore voûté un peu plus. C'est, courbé en deux qu'il descend du wagon de première qu'il occupe. L'air vainqueur qu'il avait encore lors de sa comparution devant le conseil de guerre a complètement disparu. La moustache est tombante, les yeux battus, la voix plus faible.

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

Les Assassins

XIV

FLORENCE ET DENISE

Tandis qu'il discourait, vous auriez lu sur le visage de sa sœur l'anxiété, l'angoisse que nous avions signalées jadis chez l'émigré pendant une certaine partie de son entretien dans la salle à manger de maître Renaudot, avec le même Philippe Hattier.

Quand celui-ci eut terminé, un soupir de soulagement — identique à celui qu'avait rendu Gaston — souleva le sein agité de Denise, cette phrase de gratitude, que nous avions surprise dans la bouche du marquis, vint expirer sur ses lèvres.

— Dieu soit loué ! Il a gardé notre secret, et mon frère ne sait rien !

Philippe conclut :

— C'est un cœur d'or, ce ci-devant. Tu as pu l'approcher durant son séjour au château, il y a une dizaine d'années, — et je m'étonne

à ce propos, qu'il ne m'ait parlé de toi... Après cela, tu étais si jeune et les temps étaient si mauvais... Il ne t'aura peut-être pas remarquée...

Une ardente rougeur envahit les joues de Denise. Son frère continua avec un accent sérieux.

— Songe que sans lui, il y a longtemps que je dormirais, là-bas, dans la plaine de Dawendorf, et que vous auriez eu à pleurer, — le pauvre diable de soldat tombé sous la lance des uhlands... Il n'y a plus de seigneurs, c'est vrai ; mais il y aura toujours des créanciers et des débiteurs. Je dois la vie au citoyen marquis. Tu m'aideras à m'acquitter n'est-ce pas ? Sacrodioux ! la République n'a pas encore décrété la banqueroute pour les dettes de cette nature !

Puis, revenant à son ton de jovialité habituelle :

— Aussi, dès demain matin, me présenterai-je au château — en grande tenue — avec mon uniforme neuf, mes aiguillettes, mon sabre et tout le harnachement.

La jeune fille secoua la tête :

— Le marquis Gaston n'est pas au château.

— Pas encore arrivé ! Allons donc ! Impossible ! Les bidets du papa Renaudot ne sont pas féroces, c'est acquis ; mais mettre huit jours pleins pour avaler un méchant picotin d'une demi-douzaine de lieues...

Denise appuya...

— M. des Armoises n'a point paru dans le pays.

Le lieutenant se prit à réfléchir.

— Oh ! oh murmura-t il, voilà qui est bizarre !

Sa physionomie se rembrunit :

— Il est constant que les brigands qui exploitent le département viennent de recommencer leurs opérations...

La jeune fille pâlit affreusement. Philippe tortilla sa moustache, fronça le sourcil et frappa du pied !

— Tonnerre ! si ces misérables m'avaient assassiné mon sauveur !

Denise poussa un gémissement. Elle chancela et fut obligée de se retenir pour ne pas tomber. Mais son frère n'eut pas le temps de remarquer cette nouvelle crise.

Le galop d'un cheval sonna sur les cailloux de la route et s'arrêta devant le pavillon.

Puis une voix forte s'éleva au dehors :

— Hola ! hé ! la maison. Le cordon, s'il vous plaît ?

Le lieutenant courut à la porte et l'ouvrit.

Un brigadier de gendarmerie était en train d'attacher sa monture à la persienne de l'une des fenêtres. A l'aspect de l'officier, le cavalier porta la main à son chapeau :

— Pardon excuse, mon supérieur, si je m'introduis dans vos lares à cette heure avancée, inopportune et sub lunaire ; mais il y a urgence pressée, impérative et conséquente...

Il fit un pas en avant et prit, pour se présenter, la position du soldat sans armes.

— Le brigadier, Jolibois, dit *Riche-en-Bec*, de la Résidence de Mirecourt, qui vous court depuis deux jours, — consécutivement parlant, histoire de vous être propice, obliga-

toire et délectable...

Philippe demanda en souriant :

— Est-ce pour affaire de service que le brigadier Jolibois me court après depuis deux jours ?

— Mon lieutenant, c'est par rapport à un *pekin*...

— Un *pekin* ?

— Un civil, un bourgeois, un philistin si vous voulez, — je ne tiens pas l'étiquette, — lequel prétend avoir à vous coller dans le tuyau une communication majeure, confidentielle et sous enveloppe, avec un cachet de cire rouge en un tas de paperasses noires de pattes de mouche...

— Et où est-il ce particulier ?

— Je l'ai trimbalé en croupe de Charmes à Epinal et d'Epinal ici. Pour l'instant, il est là, derrière mon Bucéphale, en passe d'astiquer son paquetage, — à cette fin de paraître devant vous muni de tous ses avantages inhérents, facultatifs et corollaires...

Et, pivotant, sur ses talons, le brigadier démasqua un individu occupé à épousseter à coups de mouchoir ses bas chinés, ses souliers à boucles d'argent, sa culotte de Nankin et son habit *merdoie* à larges boutons de métal.

— Eh ! mais, je ne me trompe pas ! fit Philippe avec étonnement. C'est maître Antoine Renaudot, notre hôte de la Poste à Charmes. Nous parlions de vous tout à l'heure.

(A suivre).

LE
DRAME DES CHARTRONS

PAR JULES DE GASTINE

DEUXIÈME PARTIE

Le procès

V

— Mais si je ne puis pas vous annoncer le succès de notre entreprise, ajouta Bluette, je puis du moins vous donner des nouvelles de M. de Cordouan.

— Votre ami l'a vu ?
— Pas lui ; il a interrogé le gardien... comme il savait, n'est-ce pas, que je m'intéressais au prisonnier. Il paraît que M. de Cordouan va très bien ; il avait été très abattu pendant les premières heures, il avait refusé de manger, et on a cru un moment qu'il voulait se laisser mourir de faim ; mais depuis quelque temps, depuis la visite que lui a faite son grand-père, depuis surtout que celui-ci lui a envoyé un petit billet que l'on a lu au greffe et que l'on a laissé parvenir sans en bien comprendre la signification, depuis ce

moment il a repris toute son énergie, tout son courage. Il mange, il est même gai et il semble avoir de l'espoir.

Ariane interrompit la jeune fille.
— Et vous connaissez le sens de ce billet.
— On l'a dit à Mériadeck... « Elle comprenait tout. C'était après l'entrevue quelle avait eue avec l'amiral de Cordouan que celui-ci avait envoyé ces mots à son petit-fils. »

Edgar savait donc qu'elle croyait en lui, qu'elle l'attendait. C'était cela qui lui avait remis au cœur l'espérance.

Il pensait toujours à elle. Il l'aimait toujours. Dans son malheur, le souvenir de son amour était sa seule lumière, son seul sourire.

Et elle cessait de songer à lui. Non, non, jamais !

Bluette semblait deviner ce qui se passait dans l'esprit de la jeune fille, car elle se gardait bien de l'interrompre.

Néanmoins, elle ne pouvait pas rester trop longtemps en tête-à-tête avec Mlle de Millanges sans éveiller l'attention, l'étonnement peut-être de la femme de chambre.

Elle songeait à prendre congé.

— Je vais quitter mademoiselle, dit-elle.

— Déjà ? fit instinctivement Ariane. Je n'ai pas encore essayé mon chapeau.

— Si mademoiselle veut le mettre maintenant ?

— Et la jeune ouvrière le sortit du carton.

— Je suis heureuse de vous avoir vue, dit Mlle de Millanges pénétrée, vos paroles m'ont fait du bien, m'ont mis la joie au cœur.

Bluette avait pris le chapeau sur son poing

et le présentait en pleine lumière.

Ariane se récria.

— Mais il est affreux ! dit-elle.

La modiste se mit à rire.

— C'est exprès ?

— Comment, exprès ?

— Pour avoir l'occasion de revenir bientôt, si j'avais de bonnes nouvelles.

— C'est juste.

— Maintenant vous allez me faire une scène.

— Une scène ?

— Devant la femme de chambre... Oh ! vous pouvez m'injurier.

— Vous injurier ! Quand je voudrais.

— Oui, oui, ne craignez rien... Frappez fort. Il faut donner le change.

Ariane avait compris.

Elle sonna.

Mlle de Millanges paraissait très excitée, très en colère.

— On n'a pas idée de ça, disait-elle ; comprend-on qu'on vienne m'apporter de pareil chapeau à moi !

Bluette dit tout bas :

— Les injures, maintenant. Allez, ne craignez rien.

— Mais, vous êtes donc folle, mademoiselle ? Où avez-vous la tête ? Je vous ai pourtant expliqué ce que je voulais.

La femme de chambre entra.

L'ouvrière courbait la tête, très confuse.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda la soubrette.

Ariane prit le chapeau, le froissant, le chiffonnant. Elle le mit en paquet, en boule, et le jeta.

— Voici ce que mademoiselle me rapporte ! C'est le chapeau bleu... Il était bien mieux auparavant.

— Assurément, fit Louise, qui le ramassa. Celui-ci est affreux.

Mlle de Millanges se tourna vers Bluette.

— Vous direz à votre patronne, mademoiselle, que je suis très mécontente d'elle.

— Dites de moi aussi, fit l'ouvrière à voix basse.

— Et de vous aussi, de vous surtout, à qui j'avais expliqué ce que je voulais.

L'amie de Mériadeck prit des mains de la femme de chambre le malencontreux chapeau.

— Nous allons le refaire, mademoiselle, fit-elle d'un air contristé.

— Et quand l'aurai-je ?

— Le plus tôt possible. Mais je ne puis pas fixer le jour à mademoiselle.

— C'est bien, dit Ariane, d'une voix sévère ; je compte sur vous.

Et, à la dérobée, elle serra affectueusement la main de la jeune fille.

— A bientôt, murmura-t-elle.

Un coup d'œil lui répondit.

Mlle de Millange se tourna vers Louise.

— Reconnaissez mademoiselle.

En sortant, la femme de chambre dit à l'ouvrière :

— Mademoiselle a un grain pour sûr.

Elle devient impossible avec ses chapeaux.

(A suivre.)

CABINET DENTAIRE OUVERT TOUS LES JOURS
De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS
P. BOURGET
Mécanicien-Chirurgien Dentiste
Guérison des Dents les plus malades sans le xtraire, procédé breveté s. g. d. g.
Prothèse et Réparations
Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

Bibliographie

Société anonyme de la **MODE ILLUSTRÉE**
Rue Jacob, 56, à Paris
LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND
16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés **24 Patrons découpés** sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

Le livre des nouvelles. — N° 10

Sommaire : Héraclite et Démocrite, par Georges Durny. — La perle de Toldeà, par Prosper Mérimée. — Boonder, par Bret-Harte. — La Sa-coche, par Henry Gauthiers-Villars. — Sylval-bel par Villiers de l'Isle-Adam.

Abonnements : Un an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. 50 ; 3 mois, 2 fr. 50.

S'adresser 11, place Pigalle, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 19 janvier 1899.

V^{se} Nacla : Chronique. — Paul Lacour : Mademoiselle Fourchette. — Victor Cherbuliez : Jacqueline Vanesse (suite). — Claire Vantier : Inutile (suite). — Constant Améro : Blanche-Neige (suite). — Pierre Maël : Les Naufrageurs

(suite). — P. Vigné d'Octon : Cœur de savant (suite). — V^{se} Nacla : L'enfant (suite.)

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C^o, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1339, du 21 janvier 1899.

Halage électrique sur canaux, par G. M. — Le piégeage du Loup, par Henri Coupin. — La suppression des fumées, par A. Roguënant. — La vitesse du son, par Henri de Parville. — Inondation du quai d'Orsay à Paris, par L. D. — Le Siamang, par Albert Tissandier. — La montagne de la Soufrière (Guadeloupe), par Ch.-Er. Guignat. — La dénaturation de l'alcool, par Léon Lefèvre. — Papier sensible illustré, par Flamel. — Toit d'observatoire sectionné, par P. de M. — Le tachéographe F. Schrader, par Daniel Bellet. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 16 janvier 1899, par Ch. de Villedeuil. — Le ténogû et les coiffures populaires au Japon, par A. T.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1364^e livraison (21 janvier 1899).

Le Trésor de Madeleine, par Pierre Maël. — Le duc de Norfolk et la Buraliste. — L'air liquide, par Daniel Bellet. — Un poète paysan, par Francis Lepage. — Les compagnons de la Marjolaine, par Arsène Alexandre. — Les timbres-poste : Allemagne : Royaume de Wurtemberg, par Lucien d'Elne.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 3 (21 janvier 1899).

1^o Le voyage d'un Anglais aux régions interdites (Le pays sacré des Lamas), par M. A.-H. Savage-Landor.

2^o A travers le monde : Les fermes d'essais aux Colonies, par P. Bourdarie. — Les chemins de fer dans l'Indo-Chine française.

3^o Questions politiques et diplomatiques : L'enclave de Livia.

4^o La France à l'Etranger : Les régions du Haut-Tonkin ; Notes sur la région de Ha-Giang, par Ned Noll.

5^o Livres et Cartes.

6^o L'Armée autour du monde : France : La tenue de l'artillerie de marine aux colonies ; la cuisine militaire. — Belgique : Les fortifications d'Anvers. — Allemagne : Les progrès militaires ; une innovation dans la marine allemande ; augmentation des troupes au Kameroum. — Espagne : La réorganisation de l'armée péninsulaire. — Etats-Unis : Le rapport du major-général Miles. — Suisse : L'assurance militaire dans l'armée suisse.

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

GUERISON
Certaine et Radicale
de toutes les
AFFECTIONS
de la **PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné,
Psoriasis, Herpès, Prurigo,
Pityriasis, Lups, etc., etc.
Même les
Plaies et Ulcères variqueux
dits incurables.
Ce traitement qui a été essayé dans les
HOPITAUX avec le plus grand succès et
présenté à l'Académie de Médecine ne
dépense pas du travail ; il est à la portée
de toutes les bourses, et, dès le 2^e jour, il
produit une amélioration sensible.
M. NORMAND, Médecin-Spécialiste, Ancien Aide-
Major des Hôpitaux M^o, 9, rue de Turin,
PARIS. Consultations gratuites par Corresp.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

MAISON LOUBEYRE
COIFFEUR-PARFUMEUR
Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique
CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS
Premier Prix à toutes les Expositions
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Des employés des premières maisons y sont constamment attachés et on peut être assuré d'y trouver toujours un service irréprochable. Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.

M. LOUBEYRE vient de créer une *étuve modèle*, adoptée par les Hôpitaux de Paris, agencée de façon à assurer la désinfection complète de tous les instruments de coiffeurs et autres. Cette étuve, qui va fonctionner dans son Salon, est appelée à devenir, à bref délai, le complément indispensable de toutes les Maisons de premier ordre en France et dans le monde entier.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS
Contre les Pellicules et la chute des Cheveux
— Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

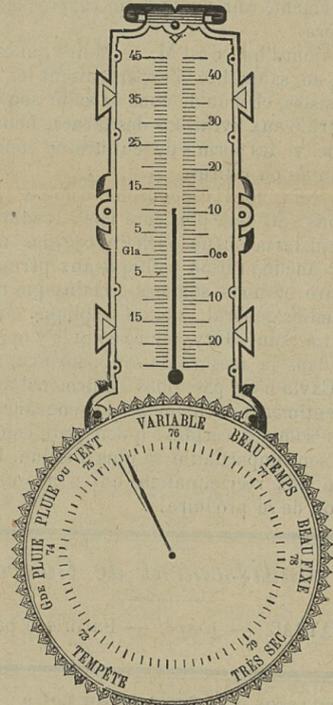
Un Prix-Courant est tenu à la disposition des clients pour tous les articles de Parfumerie des premières Maisons de France et de l'étranger.

J. VALDIGUIÉ
PHOTOGRAPHE A CAHORS
Lauréat des grandes Expositions Internationales,
7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — **Derniers progrès du jour.**

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large. Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Repro-

duction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdiguié, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.



Baro-Thermomètre.
Température minima du jour : 0,8
Id. maxima de la veille : 12.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie
MANDELLI, Cahors
Seul représentant de l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
Dépositaire du Chronomètre **OMÉGA**
En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.

1899 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 R. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 R. CUIVRE ROUGE
F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).
NORA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.